



DOUCET, BETH & ASSOCIES (DBA)

Association Française des United World Colleges (UWC)

SIEGE SOCIAL : 16 CHEMIN DE BALGAN – 56860 SENE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

À l'Assemblée Générale de l'Association Française des United World Colleges

1- OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26/07/2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UWC FRANCE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2- FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels au titre de l'exercice 2025 concernant le changement de comptabilisation et de présentation comptable résultant de l'application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03.

12-14 Rue de l'Eglise - 75015 PARIS – Tél. : 01 45 79 41 24 – Contact : m.peronny@crowe-dba.fr

S.A.S. AU CAPITAL DE 41161,25 euros, inscrite au tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris et de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Paris

SIREN B 302 588 025 R.C.S. PARIS - TVA intracommunautaire : FR 63 302 588 025 - DOUCET, BETH & ASSOCIES est une filiale de RSA, qui est membre du réseau CROWE GLOBAL.

3- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée Générale.

5- RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 27 mars 2026.

6- RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

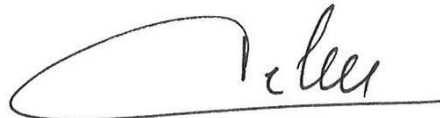
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 30 mai 2026

DOUCET, BETH ET ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



Représentée par Olivier LEBRUN

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)				
STOCKS ET EN-COURS				103
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				103
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	105 367		105 367	148 256
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	11 142		11 142	5 672
Charges constatées d'avance	58 854		58 854	77 165
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	225 000		225 000	225 000
Disponibilités	121 389		121 389	163 555
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	521 751		521 751	619 750
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	521 751	0	521 751	619 750

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	100 000	100 000
Fonds propres statutaires	100 000	100 000
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves	73 859	73 859
Réserves statutaires ou contractuelles	73 859	73 859
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	156 025	7 552
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 582	148 473
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	328 302	329 885
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	328 302	329 885
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	65 830	111 865
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	127 619	178 001
TOTAL DETTES (IV)	193 449	289 866
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	521 751	619 750

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 210	1 075
Ventes de biens	3 751	3 387
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	143 376	265 851
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	51 282	63 580
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		44 753
Autres produits	1 031	179
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	200 650	378 825
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	2 290	2 050
Variation de stocks	103	
Autres achats et charges externes	206 896	214 667
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés		
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	610	569
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	209 899	217 286
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-9 249	161 539
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 667	1 352
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	7 667	1 352
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 667	1 352
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-1 582	162 891
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		14 418
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-14 418
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	208 317	380 177
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	209 899	231 704
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-1 582	148 473
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **521 751,21 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-1 582,07 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Dans le cadre de la présentation des comptes, nous vous rappelons que l'association a pour objet de représenter et promouvoir en France les « United World Colleges », faire connaître leurs objectifs, sélectionner et présenter des candidats et obtenir au profit de ces derniers les aides financières nécessaires pour leur permettre de poursuivre leurs études dans ces collèges.

Les UWC encouragent leurs élèves, par une éducation internationale des services communautaires et le partage d'expériences, à devenir des citoyens responsables, conscients des enjeux politiques et environnementaux, attachés aux idéaux de paix, de communication et de coopération ainsi qu'à leur application par l'action et l'exemple dans leur vie quotidienne.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Il est rappelé que les personnes morales de droit privé à but non lucratif sont tenues de se référer au règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général pour les dispositions non couvertes par le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 modifié relatif aux comptes annuels des personnes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Stocks

Les stocks sont constitués de sweats, de sacs, de t-shirts, de casquettes et de K-ways marqués au logo UWC France et donnés aux élèves pour leurs arrivées au collège. Ils font l'objet d'un inventaire physique.

La valorisation est faite sur la base du coût d'acquisition.

Au 31 décembre 2025, l'association ne détient plus de stocks. Les éventuels stocks antérieurement détenus ont été intégralement écoulés ou consommés avant la clôture. En conséquence, aucun montant n'est comptabilisé au titre des stocks dans les comptes arrêtés à cette date.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédant la clôture de l'exercice.

Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, l'association applique les dispositions issues du nouveau plan comptable des associations et fondations publié par l'Autorité des normes comptables (ANC). Ce changement concerne principalement la présentation de certains postes et la nomenclature des comptes, sans incidence significative sur la situation nette ni sur le résultat de l'association. Les comptes comparatifs de l'exercice précédent ont été présentés selon les principes antérieurs et, lorsque cela était nécessaire, reclassés afin d'assurer la comparabilité des états financiers.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients	105 367	105 367		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	11 142	11 142		
Charges constatées d'avance	58 854	58 854		
TOTAL	175 363	175 363		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Collèges	56 540	< à 1 an
Fournisseurs	2 314	< à 1 an
TOTAL	58 854	

Répartition analytique du résultat (Fonctionnement / Scolarité)

En euros	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Section fonctionnement	10 853	12 969	5 239	13 994	-13 100	-20 546
Section scolarité	-32 845	28 425	-49 149	37 468	161 573	18 964
Résultat	-21 632	41 394	-43 910	51 462	148 473	-1 582

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	100 000				100 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	73 859				73 859
Report à nouveau	7 552	148 473			156 025
Excédent ou déficit de l'exercice	148 473		- 1 582	- 148 473	- 1 582
TOTAL	329 884	148 473	- 1 582	- 148 473	328 302
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	329 884	148 473	- 1 582	- 148 473	328 302

Les ressources d'UWC France sont entièrement issues de fonds privés, l'association ne perçoit aucune subvention publique.

Les fonds propres sont intégralement destinés à financer les projets et le fonctionnement de l'association. Les excédents constatés, permettent d'assurer le financement des frais de scolarité.

Les fonds propres affectés à l'objet social de l'association constituent une réserve pour la pérennité de l'association.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	65 830	65 830		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	127 619	127 619		
TOTAL	193 449	193 449		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	127 619	
TOTAL	127 619	

Les produits constatés d'avance correspondent aux dons contractuels. Le détail de ces produits est précisé dans les comptes détaillés.

Informations relatives au compte de résultat

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	7 000	
Collèges - Factures non parvenues	56 540	
TOTAL	63 540	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Clients - Factures à établir	105 367	
TOTAL	105 367	

Les créances clients et comptes rattachés se réfèrent à des dons contractuels.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	4 500	
Afférents aux services autres		
TOTAL	4 500	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1 Cotisations sans contrepartie	1 210,00		1 075,00	
1.2 Dons, legs et mécénat		143 376,00	265 850,61	265 850,61
- Dons manuels				
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	18 750,00		19 500,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	44 980,62		48 998,71	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public				
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS			44 752,56	44 752,56
TOTAL	208 316,62	143 376,00	380 176,88	310 603,17
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	152 212,28	124 412,28	174 032,00	134 612,00
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	57 686,41		57 671,71	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEBIES				
TOTAL	209 898,69	124 412,28	231 703,71	134 612,00
EXCEDEMENT OU DEFICIT	-1 582,07	18 963,72	148 473,17	175 991,17

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION - SUITE

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Bénévolat	252 690,00	252 690,00	183 609,00	183 609,00
Prestations en nature	79 520,00	79 520,00	49 400,00	49 400,00
Dons en nature	595 149,00	595 149,00	587 632,00	587 632,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	927 359,00	927 359,00	820 641,00	820 641,00
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	681 145,00	681 145,00	671 891,00	671 891,00
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	178 305,00	178 305,00	83 392,00	83 392,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	67 909,00	67 909,00	65 358,00	65 358,00
TOTAL	927 359,00	927 359,00	820 641,00	820 641,00
EXCEDENT OU DEFICIT	0,00	0,00	0,00	0,00

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOÛT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1. - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France			1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénat		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels	143 376,00	265 850,61
1.2 Réalisées à l'étranger			- Legs, donations et assurances-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	124 412,28	134 612,00	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT					
TOTAL DES EMPLOIS	124 412,28	134 612,00	TOTAL DES RESSOURCES	143 376,00	265 850,61
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE			3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		44 752,56
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	18 963,72	175 991,17	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	143 376,00	310 603,17	TOTAL	143 376,00	310 603,17

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	210 162,00	34 171,00
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	18 963,72	175 991,00
(-) investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	229 125,72	210 162,00

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N-1	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	681 145,00	671 891,00	252 690,00	183 609,00
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	178 305,00	83 392,00	79 520,00	49 400,00
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	67 908,00	65 358,00	595 149,00	587 632,00
TOTAL	927 358,00	820 641,00	927 359,00	820 641,00